

1. Distinction entre discours oral et discours écrit

Avec le proverbe, on aborde et on touche de plein fouet une problématique cruciale, dans la théorie du langage et de la communication. C'est celle de la distinction entre le discours oral et le discours écrit. Le texte écrit est une pensée sans contours temporels précis puisqu'elle s'exprime en dehors de la présence physique de l'émetteur en créant une communication fictive entre le scripteur et le (les) destinataire(s). En revanche, le texte oral existe dans une situation de communication réelle et personnalisée, le texte est associé à la personne physique, à l'environnement et à la personnalité de l'émetteur : d'où l'importance des gestes qui ponctuent la parole, le ton, et la mimique qui dynamisent le discours oral.

En outre, le texte oral se distingue par des redites, des redondances et des tournures agrammaticales qui ne gênent pas la communication car le mouvement en est spontané, dynamique et naturel. Le discours oral se construit au fur et à mesure que se découvre et que s'exprime la pensée. Le locuteur pense tout en parlant. De la distinction de ces deux types de discours découle la distinction entre leur méthodologie d'approche. En fait, ce qui rend l'approche du discours oral plus complexe, c'est qu'il n'existe pas de théorie de la littérature orale, mais plutôt des explications ou des tentatives de théorisation.

L'objectif majeur de notre approche est donc de tenter de cerner le proverbe en tant que discours oral (avec ses spécificités) mais également, en tant que discours oral particulier : le proverbe est un discours elliptique et hermétique lorsqu'on ignore le cadre culturel et social auxquels il appartient, et lorsqu'on ignore les circonstances de son énonciation. Le proverbe est certes une production linguistique mais aussi, un discours social et culturel.

La littérature orale est tout ce qui est produit et transmis oralement de génération en génération. C'est un vecteur d'éducation dans des sociétés avec ou sans écriture. En fait, il n'existe pas de définition qui fasse l'unanimité des scientifiques sur la question. Néanmoins, il a été convenu l'emploi non-distinctif de la littérature orale ou de la tradition orale ou de la culture orale. La littérature kabyle ancienne est une littérature essentiellement orale liée à la vie sociale avec ses différents registres d'expression comme la poésie, le conte, les chants rituels, les proverbes, les devinettes, les comptines, etc.

En somme, une langue écrite n'est pas un langage oral (Hagège, 1985 :41) :

L'oralité n'est pas l'absence d'écriture.

- Il existe une spécificité fonctionnelle de l'écriture et une autre spécificité de l'oralité.
- Le passage de la parole à l'écrit n'est pas sans problèmes.
- Le passage à l'écrit efface les caractéristiques inhérentes à l'oralité, l'écriture fragmente le flux oral. Elle efface l'intonation, les rythmes, les silences, tout ce qui fait l'énergie du langage. À cette exclusion de la prosodie, s'ajoute celle du geste et de l'expression corporelle, l'écriture dévitalise ainsi la langue parlée.

On rejoint, ici, la problématique de la définition de la communication telle que définie par Jakobson. Le proverbe montre que le décodage et l'interprétation de ce type de message nécessitent, outre, la compétence linguistique, certains paramètres et concepts non-prévus par le schéma de la communication de Jakobson et qui ont été réintroduits par les critiques formulées à titre d'enrichissement à ce schéma. Ces concepts sont la situation, les compétences culturelles et idéologiques, nécessaires pour une interprétation optimale du message.

S'il est question, ici, de confronter des proverbes relatifs à la représentation de l'homme dans la communauté kabyle à caractéristique orale, on est tenté de se demander s'il existe des différences sur le plan de la vitalité et de la pertinence des proverbes :

« Si le proverbe chinois est volontiers philosophique, le japonais étonnamment poétique, l'africain évocateur de mythes, on refusera d'y voir la marque d'une infériorité de l'Europe ou de la France médiévales, mais bien celle d'une répartition différente entre parole commune et discours individuel, entre parole transmise, ancestrale, et discours de la nouveauté. »
(Montreynard, 1993 :13)

Les proverbes comme les autres productions collectives de discours (contes, mythes, comptines...) n'existent que par leurs emplois vivants.

« Un recueil de proverbes a toujours, en Europe occidentale, une certaine allure nostalgique, il n'en va pas de même dans les sociétés à forte composante rurale (...) encore moins dans les pays d'islam. La vitalité des proverbes arabes et persans est notoire » (Montreynard, 1993 : 41).

La question qui découle de cet état de fait est si la créativité des proverbes est inhérente à la nature rurale de certaines sociétés, quelle serait la vitalité de leur l'emploi au sein de la société kabyle?

A ce jour, peu d'études, encore moins en linguistique, ont été menées sur l'usage des proverbes. De ce fait, pas de constats concrets sur la réalité de leur reprise. Actuellement, en France, le slogan prime sur l'usage des proverbes. Une réalité due au développement socio-économique qui justifierait notre intérêt particulier à l'usage des proverbes kabyles pour mesurer l'ampleur de leur emploi au sein de la société kabyle.

La relation entre contenu issu de conditions sociales révolues, et l'usage qui doit s'accommoder de conditions actuelles du discours fait le succès ou l'insuccès du proverbe dans une société donnée. Mais ce rapport

« Est compliqué par les possibilités inattendues de la rhétorique. Le proverbe est souvent, grâce à la métaphore, ambiguë et doté de plusieurs sens. Il peut être transféré, déformé, repris dans l'ironie, distancié.... ».
(Montreynard, 1993 :13).

La rhétorique assure au proverbe sa survie à travers les temps et les générations, vu la diversité d'interprétation qu'il offre.

« À juger du contenu des proverbes comme on juge de la valeur d'une pensée de philosophie ou d'une maxime de moraliste, on perd de vue sa nature. A jouer sur sa forme, au contraire, on révèle ses pouvoirs ».

La famille kabyle est une institution sociale éminemment structurée :

« A l'imperfection des techniques répond une perfection hyperbolique du social comme si la précarité de l'ajustement à l'environnement naturel trouvait contrepoids dans l'excellence de l'organisation sociale, comme si, pour conjurer son impuissance à l'égard des choses, l'homme n'avait d'autres recours que de développer l'association avec les autres hommes dans la luxuriance des rapports humains. Mais on ne serait pas moins fondé à considérer que l'intention profonde de cette société est peut être de consacrer le meilleur de son énergie et de son génie à élaborer les rapports entre l'homme et l'homme, quitte à reléguer au second plan la lutte de l'homme contre la nature ». (Bourdieu, 1958 :11).

La famille étendue est la cellule sociale de base :

« Elle ne se réduit pas au groupe des époux et de leurs descendants directs, mais rassemble tous agnats, en sorte qu'elle réunit, sous un seul chef, plusieurs générations dans une association et communion intimes ». (Bourdieu, 1958 : 34).

La cohésion des membres de la famille est renforcée par l'unité de l'habitat qui se voit toujours préservée actuellement dans les grandes villes comme à Alger.

2. La méthodologie d'approche

Nous avons analysé notre corpus selon la théorie des actes de langage chez Searle qui se base sur le principe que parler un langage équivaut à réaliser des actes comme : donner des ordres, des conseils, affirmer, demander. Etant donné que c'est l'usage de la langue qui assigne aux énoncés une signification, nous avons opté pour une analyse concrète et pratique, à savoir, une enquête au sein d'une famille kabyle susceptible d'employer les proverbes. Pour ce faire, nous avons adopté des choix méthodologiques :

Le choix d'une enquête dans un cadre familial restreint et avec comme locutrices: les femmes avec leurs différents statuts.

D'abord, des femmes s'adressant aux femmes, puis, des femmes s'adressant aux hommes. Notre objectif était d'observer l'usage que les femmes font du discours qui parle de l'homme. En premier lieu, l'échange proverbial entre elles pour cerner l'image qu'elles se font de l'homme et afin de déterminer le but illocutoire visé par leur recours aux proverbes, notamment dans le cadre du langage indirect.

En second lieu, les proverbes qu'elles se permettent (ou qui leur sont socialement permis) d'employer avec les hommes et dans quel but illocutoire. Sachant que le proverbe est un moyen d'éducation et de transmission de la sagesse ancestrale, c'est par le biais de la femme que la tradition se maintient et se conserve.

Notre finalité est enfin de parvenir au classement des proverbes selon le couple utilisateur (locuteur/auditeur) à partir duquel se déterminera l'intention communicative (la force

illocutoire). En outre, l'analyse pragmatique intégrera également les actes propositionnels particulièrement l'analyse de la prédication qui nous permettra d'apprécier la dimension littérale ou métaphorique en usage dans le corpus selon les principes d'interprétation de Searle. Dans l'analyse des actes propositionnels, nous sommes tenue d'observer un intérêt particulier à certaines données anthropologiques sociologiques et culturelles, vu la nature même de notre corpus qui requiert forcément pour son interprétation des notions qui ne font pas l'objet d'étude de la linguistique mais de l'anthropologie qui vient éclairer certaines « incapacités » de la linguistique. De ce fait, on se réfère à l'anthropologie linguistique. Ces deux approches se complètent et s'enrichissent mutuellement pour une interprétation appropriée de ce type de discours. Nous sommes dans une approche interdisciplinaire pour l'étude d'un discours multidimensionnel.

La pragmatique est définie comme :

« Approche linguistique qui se propose d'intégrer à l'étude du langage le rôle des utilisateurs de celui-ci, ainsi que les situations dans lesquelles il est utilisé ». (*Le Grand dictionnaire encyclopédique*, 1986 : 8412)

Cette nouvelle tendance a été accentuée par les philosophes d'Oxford, entre autres, Austin à qui revient le mérite de la découverte des énoncés performatifs.

Austin se tient contre la théorie descriptive qui limite le rôle d'une proposition à une simple description ou affirmation d'un état de fait. Le rejet de la dichotomie Vrai/Faux, et la considération de tout énoncé comme action (énoncé performatif) constituent les deux postulats de la pensée d'Austin. La théorie des actes de langage s'inscrit dans la théorie générale de l'énonciation, car elle implique un acte de discours avec un locuteur et un interlocuteur.

Searle se situe dans le prolongement des idées d'Austin, il a complété et développé la taxinomie des actes de langage.

Le principe fondamental de la philosophie du langage se résume dans la formulation :

« Parler une langue, c'est adopter une forme de comportement régie par des règles ». (*Le Grand dictionnaire encyclopédique*, 1986 : 57).

C'est un comportement intentionnel régi par des règles constitutives.

Le choix judicieux entre un acte direct et un acte indirect est d'une importance capitale dans nos échanges langagiers, car une erreur peut conduire à des frictions. Il n'existe pas une explication unificatrice de ce phénomène langagier. Pour Searle, la politesse est une motivation importante pour l'indirectivité.

La fonction sociale des actes indirects est de toute évidence fondamentale. L'émetteur utilise des actes indirects sous des formes conventionnelles qui ne correspondent pas à son intention communicative réelle.

Ces actes nécessitent un décodage fondé sur l'inférence :

Notre objectif serait donc d'observer à travers l'usage des proverbes la dimension qu'occupent les directifs indirects dans le langage féminin.

Dans la mesure où les comportements sociaux et les actes de communication s'influencent mutuellement, la linguistique devient impérativement partie prenante dans l'étude du tabou.

Selon Foucault (1969 :56), dans toute société, la production du discours est régie par des procédures comme la procédure d'exclusion dont la plus connue est l'interdit représenté par trois types :

- Le tabou de l'objet.
- Le rituel de la circonstance.
- Et le droit privilégié ou exclusif du sujet qui parle.

Les domaines touchés par cet interdit est la politique et la sexualité.

En fait, le tabou ne peut être considéré comme un acte de langage car il n'a pas de référence effective. On pourrait dire que le tabou est un acte de langage spécifique car sa référence est implicite, il viole le principe de sincérité déguisé par (P) Grice (les maximes conversationnelles).

Le tabou comme l'interdit, définissent les repères et les bornes du champ du travail de culture. Le tabou joue le rôle de régulateur, il maintient un ordre social hiérarchisé. L'apprentissage des règles et des rituels va de pair avec celui des tabous. C'est l'application du tabou qui se traduit par le détournement par le biais de l'indirectivité ou l'euphémisme. Searle explique que la motivation du recours à l'indirectivité est la politesse, or, le langage féminin est un langage plus polie que celui des hommes selon la sociolinguiste Marina Yaguello. Alors par un raisonnement syllogique, on pourrait supposer que les femmes ont recours beaucoup plus que les hommes à l'indirectivité, et du coup, aux euphémismes, aux circonlocutions, aux insinuations et à tous les procédés qui permettent de détourner le tabou et d'éviter le franc parler. La place de la femme dans la langue est le reflet de sa place dans la société.

L'usage des formes polies est directement lié aux structures sociales. Le respect des tabous verbaux, le maniement de l'euphémisme, et le langage châtié font partie des structures de la politesse :

« La fonction de la politesse est de réduire les frictions et les conflits, de masquer les antagonismes, la désapprobation ou le désaccord. La politesse est liée à l'incapacité de s'affirmer, de dire ouvertement ce que l'on pense, de réclamer son dû, de donner des ordres » (Yaguello, 1978 :48).

Searle définit l'arrière-plan comme des capacités non-intentionnelles ou pré-intentionnelles qui permettent aux états intentionnels de fonctionner.

L'arrière-plan permet l'interprétation linguistique. Ce qui implique que nous interprétons immédiatement et sans effort des phrases de la manière stéréotypique qui convient. Comme le fait remarquer Searle, cette notion se rapproche plus ou moins de celle de l'habitus chez Bourdieu.

« Si la pratique aboutit à une parfaite mémorisation des règles mais parce que la pratique répétée permet au corps de prendre le relais et aux règles de se fondre dans l'arrière-plan.» (Yaguello, 1978 : 191).

La répétition des expériences permet de transformer une pratique qui peut être « réglée » en une compétence. La caractéristique importante de l'arrière-plan est cette capacité d'application et d'interprétation des états intentionnels.

Les actes de langage sont à considérer comme « *des performances intentionnelles* »(1) qui permettent à l'esprit d'extérioriser ses états mentaux de manière à les rendre publiquement reconnaissables.

Les Kabyles ont la foi en la performativité de tous les mots :

« C'est ainsi que l'on doit surveiller spécialement son langage en présence d'enfants en bas âge, d'enfants ou de jeunes mariés, autant d'êtres hautement vulnérables dont l'avenir ; c'est-à-dire la croissance, la virilité, et la fécondité sont en question ». (Yaguello, 1978 :419).

« Ce qui oriente la production linguistique, ce n'est pas le degré de tension du marché (...) mais la relation entre un degré de tension objective « moyenne » et un habitus linguistique lui-même caractérisé par un degré particulier de « sensibilité » à la tension du marché, ce qui revient au même, c'est l'anticipation des profits. » (Yaguello, 1978 :82).

À mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale, le degré de censure et du même coup, le degré d'euphémisation.

Le proverbe est un discours qui explicite la vision sociale d'un comportement et d'une conduite conformes aux valeurs sociales. Son efficacité dans l'éducation réside dans un pouvoir de suggestion et non dans des injonctions. Ce code secret ou élaboré (selon Bourdieu) est recommandé dans notamment les injonctions.

Bourdieu insiste sur la dimension suggestive dans l'acquisition des habitus qui constitue un élément fondateur dans sa construction. Ces suggestions sont apparentes dans : la modalité des pratiques, les manières de regarder, de se tenir, de garder le silence ou même de parler (...) elles

« Sont chargées d'injonctions qui sont si puissantes, si difficiles à révoquer parce qu'elles sont silencieuses et insidieuses, insistantes et insinuanes. » (Yaguello, 1978 :73).

Bourdieu redéfinit de même la force illocutoire en termes de force statuaire :

« La recherche du principe proprement linguistique de la force illocutionnaire du discours cède ainsi la place à la recherche proprement sociologique des conditions dans lesquelles un agent singulier peut se trouver investi et avec lui sa parole, d'une telle force. » (Yaguello, 1978 :68).

Mais ce pouvoir symbolique ne suffit pas à lui seul pour être efficient. Il produit une reconnaissance du statut et du pouvoir par le consommateur, pour bénéficier du capital symbolique :

« La reconnaissance, institutionnalisée ou non, qu'ils reçoivent (les locuteurs) d'un groupe » (Yaguello, 1978 :68).

L'intention est par conséquent corollaire aux statuts sociaux des locuteurs, les actes illocutionnaires sont relatifs aux statuts sociaux.

Il nous paraîtrait inconcevable de voir une fille donner des ordres à sa mère. L'ordre qui relève des directifs conviendrait au pouvoir symbolique de la mère en position d'éducatrice et de conseillère ; un statut qui lui a été conféré par l'institution sociale. De même que nous trouverions inconvenant qu'une mère sollicite des conseils de son jeune enfant. C'est en fait notre objectif dans notre enquête, de parvenir à dégager les actes illocutionnaires réalisés selon les statuts sociaux de nos locutrices. En fait, il y a un compromis et un ajustement de mode d'expression entre l'intention expressive et la censure, inhérente à une relation sociale plus ou moins dissymétrique.

Les ajustements entre nos intentions et la censure supposent la maîtrise du code commun.

Aborder la structure sociologique de base de la communauté Kabyle devient un impératif afin de cerner les informations d'arrière-plan local (de Searle) nécessaires (bien entendu non-suffisantes) pour interpréter le contenu linguistique (la métaphore, l'ironie, et les actes de langage indirects) et de mettre en évidence le recours à certains actes illocutionnaires par les femmes kabyles plutôt qu'à d'autres dans leur communication langagière.

Vu la nature socio-culturelle de notre corpus : un discours produit par la collectivité sociale, le recours à certains concepts sociologiques devient nécessaire, entre autres, cette attribution de fonction-statut et du même coup, du pouvoir. (Concepts chez Searle) au sein d'une famille kabyle.

Ce recours à l'interdisciplinarité est doublement justifiable : par la nature même de notre corpus qui sera analysé en actes illocutionnaires réalisés, (selon la théorie des actes de langage) ; mais en tant qu'acte de langage d'un locuteur à un auditeur occupant des positions sociales respectives au sein de l'institution familiale, impliquée par une institution fondatrice qui est celle du mariage. Comprendre la relation homme/femme dans la société kabyle devient fondamentale. Ce qui revient à l'extension de la réflexion de Searle sur la dimension sociologique.

Les proverbes dans les sociétés sans écriture, les dictons, les sentences ou les poèmes gnomiques fonctionnent comme les instruments d'un pouvoir reconnu sur le monde social car étant investis d'une autorité collective.

3. Le corpus de quelques proverbes kabyles relatifs à l'homme

Les proverbes Kabyles sont transcrits comme suit.

- La première transcription est basée sur les règles de transcription du Kabyle établies par M. Mammeri.
- La deuxième est la traduction littérale du proverbe.
- La troisième est sa paraphrase linguistique.

1 / - argaz d awal mačči d aserwal.

- un homme est une parole et non pas un pantalon.
- un homme se reconnaît à la parole et non à sa tenue vestimentaire.

2/ - argaz ur nes\$ ' ara ûûeh tif-it lalla m'ara d- cebbeeê.

- un homme qui n'a pas de parole, une femme quand elle s'embellit est mieux que lui.
- Mieux vaut une femme parée qu'un homme sans parole.

3/ - yir tagmaţ am kalitus mb\$ id i-d iţţarra tili.

- une mauvaise fraternité est comme un eucalyptus, qui, de loin porte son ombre
- Une mauvaise fraternité est vite remarquée.

4/ - ur ileqqwev yizem tiwevfin.

- Le lion ne picore pas les fourmis.
- Un véritable homme ne s'occupe pas des futilités.

5/ - laé ur kkisent tyugwwin ur t tekksent trigliwin.

- La faim qui n'est pas combattue par une paire de bœufs n'est pas combattue par les métiers à tisser

- La faim est combattue par le travail de l'homme (au champ) et non par celui de la femme (du métier à tisser).

7/ - d aqelwac s tamart-is i la i\$eééen tineqwlin.

- C'est le bouc avec sa barbe qui grignote les pousses.
- C'est les vieux qui commettent le plus de bêtises.

8/ - turrugza am zzit anida llan waman ad d-ifliw.

- La virilité est pareille à l'huile: là où il y a l'eau, elle flotte.
- La virilité se remarque vite, c'est une qualité inaltérable.

9/ - argaz iṭwaṭṭaf seg-giles, azger iṭwaîaf seg-wmeééu\$.

- Un homme se tient par sa langue, le bœuf se tient par l'oreille.
- On maîtrise un bœuf par l'oreille, mais on tient un homme par sa parole.

11/ - i teggwen medden d arekwti mačči d irgazen.

- Ce n'est pas avec les hommes qu'on fait des grumeaux de pâte.
- On ne manipule pas les hommes qui ont de la personnalité.

13/ - lm\$ in ûûaba maaqul, ddaw tmurt i d- iṭmuqul.

- L'herbe d'une bonne récolte est patente elle se distingue déjà dessous terre.
- On devine l'homme que sera un enfant, en l'observant.

La maison est par excellence le lieu privilégié d'intériorisation des schèmes sociaux qui sont générateurs des divisions des fonctions sociales.

La fille construit et conceptualise son rôle d'épouse et de mère, sans négliger que c'est tout le groupe qui participe à son éducation. La mère représente le vecteur principal.

Nous constatons que ces proverbes sont de fausses assertions car l'intention communicative de la mère est d'amener sa fille à tenir compte de la moralité dédagée.

Les actes de langage indirects sont selon les conditions de l'accomplissement réussi des actes de langage qu'elles servent à accomplir indirectement. Dans la condition essentielle, il faudrait indiquer qu'elle est satisfaite au moyen d'une assertion.

Nous remarquons que les verbes illocutionnaires : demander, ordonner, conseiller, ont le même but illocutoire. Ils cherchent à faire faire quelque chose à l'auditeur, mais la force illocutoire est différente d'un cas à l'autre. Il est vrai que le but illocutoire est la partie la plus importante qui compose la force illocutoire ; mais pas la seule. Le but illocutoire (la règle essentielle) constitue la base la plus appropriée pour la taxinomie.

Nous avons circonscrit notre analyse dans les actes de langage indirects, plus précisément dans les directifs indirects, que Searle mentionne comme les plus intéressants à étudier. Les locutrices ont pratiqué « un ajustement » de leur parole (intention) en fonction de la relation qu'elles entretiennent avec leurs allocutaires : une bru n'ordonne pas à la belle-mère de faire quelque chose ; mais le lui demande ou la sollicite.

Stratégie d'ajustement nous conduit au recours aux proverbes, et du coup, à l'in directivité afin de contourner certains tabous langagiers comme donner un ordre à sa belle-mère en se camouflant derrière un proverbe.

En effet, on ne doit pas traiter uniquement des règles à respecter mais aussi des tabous à éviter. Selon Foucault, le droit exclusif du sujet qui parle est un tabou. Le cas de notre analyse des actes illocutionnaires illustre ce principe. La belle-mère qui a « le droit » aux actes directifs à l'égard de sa bru, ce qui n'est pas réciproque. Ceci est relatif aux positions sociales occupées.

Le sens d'un acte indirect c'est le sens complémentaire « personnalisé » que le locuteur lui donne. Ce sera une demande pour toutes ces situations où ce qui est dit a pour but de faire cesser une action, c'est-à-dire lorsque la condition essentielle est satisfaite. Il faut se garder de penser que les différents verbes illocutionnaires déterminent un seul continuum, il existe plusieurs continuum de force illocutionnaire qui s'enchevêtrent, on l'observe dans le chevauchement des conditions dans certains types d'actes illocutionnaires. Ils ne sont que des cas particuliers d'un certain acte.

Certains verbes ne sont que des traits additionnels aux actes illocutionnaires :

Comme insulter que l'on rajoute comme trait « mauvais » à l'acte réalisé, ce n'est pas répressif mais directif, l'insulte cherche à démontrer la pertinence du non-respect des normes, la parole qui blesse serait plus écoutée qu'une parole neutre et polie. Les insultes du corpus sont filiales (ton père soit maudit), onto type (l'homme qui ne travaille pas est une femme), ou par ricochet (l'insulte de la bru à sa belle-sœur).

Parler, ce n'est pas uniquement transmettre un contenu linguistique mais « montrer » qu'on a le droit de parler ainsi, à accomplir tel ou tel acte de langage. C'est en fait poser son acte comme légitime dans le contexte.

Ceci nous amène à considérer la structure sociale et les relations familiales interpersonnelles comme un soubassement de tout acte illocutionnaire. Le produit linguistique étant offert par un locuteur socialement caractérisé : ce n'est pas n'importe qui qui pourrait ordonner, déclarer, ou suggérer. Les actes illocutionnaires sont réalisés à partir de la place sociale que nous occupons. La question qui s'impose est pourquoi le recours aux proverbes pour réaliser les actes illocutionnaires au détriment de l'usage des formes conventionnelles existantes ?

Le proverbe est une source de connivence incontournable, avec son autorité d'expérience qui s'impose.

La société n'est pas un tout homogène, elle ne constitue pas un système unifié sans contradictions. Nous dégageons parfois de véritables antithèses qui illustrent les aspects différents du même problème. Ainsi, l'homme est tantôt valorisé par rapport à certaines qualités requises et tantôt dévalorisé par rapport à son manque de conformité aux exigences sociales.

Par ailleurs, les catégories d'une culture s'inscrivent et se concrétisent dans les formes linguistiques. Le langage a donc un rôle primordial, par lui se développent les compétences intellectuelles et cognitives.

En effet, Pour comprendre un discours et le reconstruire, il ne suffit pas d'étudier la grammaire des phrases, il faut procéder à une véritable analyse du discours en le réinsérant dans son contexte, il faut connaître :

- 1- Les règles de production du discours.
- 2- Les règles d'interprétation c'est-à-dire le savoir social partagé.
- 3- Les relations sociales entre les locuteurs.

Les locuteurs apprennent leur identité culturelle spécifique par le processus de communication, c'est par l'intermédiaire du processus de communication que se réalise la socialisation. Le langage est moyen essentiel de socialisation, par une certaine forme de communication qui détermine l'orientation intellectuelle, sociale, et affective de l'enfant. Elle est l'intermédiaire par lequel s'effectue la reproduction des rapports sociaux.

Bibliographie

1. Benabbas, S. 2014, *Étude comparative d'un langage féminin : Les proverbes français et kabyles relatifs à la représentation de l'homme*. Thèse de doctorat. Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou.
2. Bourdieu, P. 1980, *Le sens pratique*. Paris. Minuit.
3. Hagège, C. 1985, *L'homme de paroles*. Paris. Fayard.
4. Mammeri, M. 1991, *Culture savante, culture vécue*. Alger. Tala.
5. Nacib, Y. 1990, *Proverbes et dictons kabyles*. Alger. Maison du livre.
6. Searle, J. R. 1972, *Les actes de langage*. Paris. Hermann.
7. Searle, J. R. 1982, *Sens et expression*. Paris. Minuit.
8. Yaguello, M. 1978, *Les mots et les femmes*. Paris. Payot.